

Dix millions de dollars de la BADEA pour la sécurité alimentaire au Burundi

APA, 05-12-2013 Bujumbura (Burundi) - L'Assemblée nationale a adopté jeudi à l'unanimité de ses membres un projet de loi portant ratification par la République du Burundi d'un accord de prêt de 10 millions de dollars conclu avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). L'enveloppe a été allouée au Projet de réhabilitation et de renforcement des infrastructures d'élevage au Burundi, en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Selon la ministre de l'Agriculture et de l'Élevage qui a défendu le projet devant l'Assemblée nationale, la crise sociopolitique qu'a connue le pays a décimé le cheptel, y compris les infrastructures existantes. Le projet comprend plusieurs composantes, notamment celle concernant les travaux de génie civil pour la construction et la réhabilitation des infrastructures de base qui vont absorber 95, 2% du prêt. Cinq centres frontaliers pour le contrôle vétérinaire à Gatumba, Kanyaru, Kobero, Musenyi et Mabanda et camazi en province Cankuzo seront construits. Il est également prévu la réhabilitation de six centres provinciaux vétérinaires dans les provinces de Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Rutana, Makamba et Mwaro, tandis que trois abattoirs modernes seront construits à Bujumbura, Muyinga et Rumonge. Ceux de Ngozi et Gitega seront réhabilités, en plus de l'aménagement de 20 aires d'abattage au sein des villages. Dans cette même composante, il y aura la réhabilitation et le renforcement des capacités des infrastructures du Centre national d'insémination artificielle. Le reste des fonds ira à l'appui à la Direction générale de l'élevage et ses Services régionaux à la formation-vulgarisation, aux travaux d'études d'avant projets, dossiers d'appel d'offres et audits des comptes du projet. Le prêt sera remboursé dans 20 ans avec un délai de grâce de 10 ans sur un taux d'intérêt de 1%.